

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 47 (1967)  
**Heft:** 1: L'hygiène de l'homme d'affaires

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ces ouvrages peuvent d'ailleurs être consultés auprès de notre service de documentation. Sur simple demande nous nous ferons un plaisir d'envoyer, en communication, les publications désirées.

**Le Factoring.** — Paris, Société d'Éditions Économiques et Financières, 21 × 27, 110 pages, 26 F.

La Chambre Nationale des Conseillers Financiers vient de publier un ouvrage sur le « Factoring ». Celui-ci est particulièrement destiné aux industriels, commerçants, banquiers, conseillers financiers, experts-comptables et conseillers de gestion.

Cet ouvrage constitue une documentation pratique sur cette formule de gestion toute nouvelle en France. Il examine les avantages et les inconvénients que cette technique présente selon la dimension de l'entreprise, ses ressources de trésorerie, la nature de son exploitation et l'évolution de son activité sur le marché intérieur ou extérieur.

Les facteurs américains « achètent » littéralement les créances des fournisseurs contractants, créances nées de leurs facturations et prennent en charge de ce fait : le recouvrement, le règlement anticipé et les risques de non-paiement.

Pour des raisons juridiques, les facteurs français — il en existe trois actuellement : la Société Française de Factoring, la Sofinter et la Société Facto-France Heller — ne font pas d'opérations d'achat de créances, mais de subrogation conventionnelle de créancier. Il en résulte de multiples divergences entre les méthodes françaises et étrangères pour aboutir à des opérations très similaires.

L'étude comporte en outre un examen approfondi du fonctionnement de cette technique sous ses aspects économiques, financiers et fiscaux, afin de circonscrire le « domaine d'application du Factoring en France ». Elle est complétée par l'analyse de cas concrets qui permettront aux usagers éventuels de cette nouvelle formule de gestion financière d'en envisager l'utilisation en fonction du cas particulier de leur entreprise.

**Le mémento export-import.** — Paris, Éditions Labrunie-Santoire, 29 × 22, 413 pages, 145 F.

Comment maîtriser les techniques du commerce international ? Comment assimiler rapidement les réglementations complexes qui régissent nos échanges avec l'étranger. Le Mémento Export-Import, qui vient de paraître répond à ces préoccupations des entreprises françaises.

M. Hubert Rousselier, directeur général du Centre national du commerce extérieur, a bien voulu préfacer l'ouvrage. Celui-ci est conçu comme un instrument de travail extrêmement pratique. Il vous expliquera le rôle de l'agent en douane, celui de l'assureur maritime. Il vous guidera dans vos relations avec vos interlocuteurs anglais, allemands, espagnols. Il vous conduira à travers les dédales de l'assurance-foire et prospection. Il vous indiquera comment utiliser la garantie Coface, etc. Il vous donnera tous les éléments nécessaires pour votre stratégie à l'exportation sur plus de cent pays.

C'est notre confrère Christian Goudeau,

chef du service commerce extérieur des « Informations », qui a effectué cette excellente synthèse. Depuis quinze ans, chaque semaine, il a démonté tous les mécanismes de l'exportation et de l'importation. Il a résumé et actualisé ses travaux, avec la clarté qui lui est familière. Son ouvrage, présenté sous forme de feuillets mobiles, sera régulièrement remis à jour.

**Organisations européennes.** — Paris, Éditions Sirey, 15 × 23,5, 580 pages, 140 F.

Il devient de plus en plus difficile de suivre et de comprendre l'actualité politique, économique et sociale, au plan international et national, si l'on ne dispose pas de notions précises sur la nature, le fonctionnement et les pouvoirs des organisations internationales dont le nombre croît et dont la vie se confond de plus en plus avec l'évolution des relations internationales.

Il n'est pas douteux que l'Europe occupe, par le dynamisme et par l'efficacité des institutions qui s'y sont créées, une place exceptionnelle dans ce vaste mouvement d'organisation internationale.

Il a paru, dès lors, souhaitable à M. W.-J. Ganshof van der Meersch, Président de l'Institut d'Études Européennes de l'Université de Bruxelles, éminent professeur et haut magistrat, de présenter au public cultivé un tableau précis et aussi complet que possible des organisations européennes.

D'importants développements sont relatifs au Conseil de l'Europe et à l'O.C.D.E., mais l'ouvrage ne se borne pas aux organisations de l'Europe occidentale et atlantique. Un exposé substantiel y est consacré aux organisations groupant des États socialistes (COMECON et Pacte de Varsovie). Une place importante est faite aux organisations scientifiques et techniques dont l'intérêt, aujourd'hui, n'échappe à personne.

Le livre comporte deux volumes. Le premier volume vient de paraître ; il est consacré aux organisations scientifiques, techniques, militaires, économiques et politiques de l'Europe occidentale et orientale. Le deuxième volume traitera des Communautés européennes.

L'ouvrage comporte de nombreuses indications bibliographiques qui fournissent l'instrument de recherches plus approfondies. Un index analytique très fouillé et une table des matières détaillée en rendent la consultation aisée.

**Michel DOUCET. — Dictionnaire juridique et économique.** — Paris, Librairies techniques, Tome I : Français-Allemand, Tome II : Allemand-Français, chaque volume 12 × 19, 450 pages, 50 F.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les liens toujours plus étroits entre les peuples et la création de nombreuses organisations européennes et internationales ont considérablement accru le besoin de diction-

naires techniques consacrés aux langues étrangères. La langue juridique et économique doit s'adapter constamment aux nouvelles situations ; des expressions jadis usitées tombent dans l'oubli tandis que, beaucoup plus fréquemment, d'autres voient le jour.

Le nouveau dictionnaire de M. Doucet est le fruit de l'expérience que son auteur a retirée d'une longue pratique professionnelle ; c'est un travail tout à fait original, réalisé en dépouillant systématiquement les textes législatifs et réglementaires, les journaux officiels, les recueils de jurisprudence, les manuels de droit, les ouvrages économiques, les périodiques et la presse. L'auteur s'est donné pour tâche de rassembler dans son ouvrage tous les termes et expressions utilisés dans la pratique.

Les deux tomes contiennent environ 67 000 mots et expressions. Le lecteur y trouvera les particularités linguistiques, souvent mal connues, parfois même hermétiques, des différents pays de langue française et de langue allemande, notamment celles qui intéressent la Suisse romande et la Suisse alémanique, l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg.

Dictionnaire moderne, le « Doucet » est destiné à répondre aux exigences des spécialistes et praticiens des questions internationales. A l'heure du Marché commun, il ne sera pas moins apprécié des chefs d'entreprises à qui il permettra une plus grande précision dans la rédaction de leurs accords commerciaux.

Enrichie d'une centaine de pages, cette nouvelle édition, qui a bénéficié des observations et suggestions des premiers lecteurs, doit rendre les plus grands services.

**S. A. BIRN, R. M. CROSSAN, R. W. EASTWOOD, Contrôle et réduction du coût des travaux de bureau.** — Paris, Éditions Hommes et techniques, 16 × 24, 295 pages, 48,25 F.

Il est maintenant possible de donner une réponse objective à cette question : Combien faut-il de temps à un employé de bureau pour accomplir, à un rythme normal, les tâches qui lui sont confiées ? Le travail de bureau est devenu une grandeur mesurable.

La méthode d'utilisation des temps standards administratifs M C D (Master clerical data) est une transposition au travail de bureau de la méthode M T M, universellement acceptée et adoptée pour la mesure du travail dans les ateliers industriels.

Toutes les activités et les opérations usuelles effectuées dans les bureaux ont été mesurées et répertoriées par la Sté S.G. Birn en un catalogue de temps standards, qu'il s'agisse d'opérations routinières ou d'opérations non répétitives dans les petites entreprises comme dans les grandes. Selon les postes, 60 à 80 % du travail d'exécution rentre dans la catégorie des opérations mesurables. C'est dire quelle proportion importante des activités administratives peut être rigoureusement mise sous contrôle.

Les temps standards administratifs M D C,

présentés dans cet ouvrage, contribueront à améliorer nettement le rendement des employés de bureau en permettant notamment :

- le contrôle des charges de travail individuelles,
- la mesure des capacités personnelles des employés,
- la répartition équitable des tâches,
- la prévision des temps d'exécution nécessaires pour des postes de travail à créer,
- la comparaison objective entre les coûts d'exécution d'une tâche selon différentes méthodes existantes ou envisagées, etc.

L'ouvrage décrit en détail les principes d'utilisation des tableaux présentés et les procédés d'analyse (simples et rapides) qui permettent de les appliquer concrètement.

Seule, peut-être, l'activité créatrice — la plus difficile des activités humaines — n'a jamais été mesurée et ne le sera probablement jamais. A cette restriction près le M C D rendra les plus grands services aux dirigeants et aux organisateurs.

G. KATONA. — **La société de consommation de masse.** — Paris, Éditions Hommes et Techniques, 16 × 24, 296 pages, 47,30 F.

A la suite de l'Amérique, les nations occidentales — et en particulier la France — deviennent des « sociétés de consommation de masse » : des produits nouveaux, en nombre toujours croissant, sont proposés à des consommateurs toujours plus nombreux.

Dans de telles sociétés, la connaissance prévisionnelle des désirs et des attitudes des consommateurs devient indispensable aux entrepreneurs qui doivent adapter sans cesse leur production à l'évolution des marchés.

Ce livre, fruit de nombreuses années d'enquêtes scientifiques, nous présente un portrait des motivations et des comportements des consommateurs américains d'aujourd'hui, ou plutôt, des différentes catégories de consommateurs.

Quelle part du revenu familial est employée à l'achat des biens durables ? aux achats à crédit ? à l'épargne ? ...

Quels sont les facteurs qui tendent à modifier la répartition de ces emplois ?

D'ici quelques années, le comportement du consommateur français sera, par bien des côtés, très voisin de celui du consommateur américain d'aujourd'hui. C'est pourquoi le livre de G. Katona est important pour tous ceux qui désirent mieux connaître ce que sera demain afin d'orienter de façon réaliste la politique des entreprises.

H. BÖHRS. — **L'organisation pratique du travail administratif.** — Paris, Éditions Hommes et Techniques, 16 × 24, 175 pages, 35 F.

Dans un ouvrage précédent, « La rationalisation des services administratifs », l'auteur a décrit les étapes du processus complet de rationalisation des activités administratives.

Ce second volume se consacre plus particulièrement à l'organisation pratique de ces activités : exploitation des résultats, suppression des doubles emplois, refonte des activités, répartition selon les aptitudes des exécutants, etc.

L'auteur étudie les moyens d'aménager le travail pour faciliter la réflexion de chaque collaborateur, décharger sa mémoire, diminuer ses efforts d'attention. Il propose des solutions pour éliminer les déplacements et les manutentions inutiles et supprimer les temps morts.

Une analyse systématique des travaux administratifs d'une entreprise révèle en effet presque toujours un mélange d'activités indispensables, de tâches moins importantes et de... travaux parfaitement inutiles ! On découvre souvent un gonflement injustifié de certains services entériné par la routine.

Alors que les activités des services techniques sont faciles à déceler et à chiffrer, celles des services administratifs échappent généralement au contrôle. Il importe cependant de les recenser et de les évaluer, si l'on désire augmenter la rentabilité d'une production conditionnée tout autant par les charges administratives qu'elle entraîne que par les coûts de fabrication.

Sans vouloir proposer des solutions idéales — ce qui serait utopique — l'ouvrage présente les principes qui doivent guider ceux qui sont chargés de mener à bien la rationalisation et donne des exemples réels de réalisations satisfaisantes. Il présente les moyens et les techniques de mise en œuvre pour parvenir au but : abaisser le coût des travaux administratifs.

Victor A. THOMPSON. — **Comportement bureaucratique et organisation moderne.** — Paris, Éditions Hommes et Techniques, 16 × 24, 178 pages, 37 F.

Dans cet ouvrage, les termes de « bureaucrate » et de « bureaucratie » ne sont pas employés dans leur sens vulgaire et péjoratif. La bureaucratie désigne un type d'organisation dans lequel une hiérarchie très stricte coexiste avec une division du travail très poussée. Toutes les organisations modernes (entreprises privées, administrations publiques et même organismes culturels ou religieux) présentent des signes plus ou moins poussés de bureaucratisation, ce phénomène étant lié au progrès technologique et à la rationalisation croissante des activités humaines. La bureaucratie risque cependant d'engendrer des abus, quand certains de ses caractères, détournés de leur objectif initial, subsistent sans autre justification que leur propre existence.

Victor A. Thompson présente une critique renouvelée du modèle bureaucratique décrit par le sociologue allemand Max Weber. Il analyse avec beaucoup de clarté les fondements et les conséquences de la bureaucratisation : développement des routines, décomposition exagérée des tâches, augmentation de la résistance au changement, formalisme impersonnel, etc. Il s'attache tout particulièrement aux difficultés nées du décalage entre l'évolution technique extrêmement rapide et la relative stabilité, dans une civilisation, de la définition des rôles hiérarchiques.

Victor A. Thompson ne se contente pas de signaler les effets négatifs de l'organisation moderne ; il propose un ensemble de recommandations pratiques, centrées sur la notion de coopération entre organes distincts et spécialistes différents, dont l'interdépendance doit être mutuellement reconnue.

L'idée dominante, présente dans tout l'ouvrage, est d'organiser la coopération au sein des structures : non plus la coopération entre enfants sous la contrainte du maître, mais entre adultes responsables.

Francis LEMEUNIER. — **Principes et pratiques du droit civil.** — Paris, Éditions J. Delmas, 21 × 27, 30 F., avec bon de mises à jour gratuites.

Cette 2<sup>e</sup> édition a été entièrement refondue et mise à jour ; elle tient compte notamment des dernières modifications législatives en matière de tutelle et de régimes matrimoniaux.

Plan : Notions générales. — L'identification des personnes. — Les Incapables. — Le Mariage. — Les Régimes matrimoniaux. — Le Divorce et la séparation de corps. — La Filiation. — L'Adoption et la légitimation adoptive. — Les Successions. — Les Testaments et donations. — Les Biens. — La Formation des contrats. — Les Effets des contrats. — Les Quasi-contrats. — La Responsabilité délictuelle. — Les Modalités des obligations. — La Transmission des obligations. — L'Extinction des obligations. — Les Contrats spéciaux. — Les Sûretés mobilières. — Les Priviléges immobiliers et les hypothèques. — Bibliographie sommaire.

En encart : *Tableaux synoptiques à l'usage des étudiants.*

Francis LEMEUNIER. — **Principes et pratiques du droit commercial.** — Paris, Éditions J. Delmas, 21 × 27, 30 F., avec bon de mises à jour gratuites.

Cette 4<sup>e</sup> édition est à jour des derniers bouleversements législatifs. En particulier, les chapitres consacrés à la matière des sociétés commerciales, signalent au lecteur les principales innovations de la réforme du 24 juillet 1966.

Plan : Généralités. — Les Actes de commerce. — Les Commerçants. — Le Registre de commerce. — Les Livres de commerce. — Le Fonds de commerce. — La Propriété commerciale. — La Propriété industrielle. — Les Sociétés. Généralités. — Les Sociétés de personnes. — Les Sociétés par actions. — La S.A.R.L. — Autres sociétés. — Les Effets de commerce. — Les Opérations de banque et de bourse. — Les Contrats commerciaux. — Le Contrat de transport. — La Faillite et le règlement judiciaire. — Les Tribunaux de commerce. — Notions de droit maritime. — Bibliographie sommaire.

En encart : *Tableaux synoptiques à l'usage des étudiants.*

**Annuaire national des industries de la conserve, charcuterie-salaisons 1966.** — Paris, Éditions Comindus, 18,5 × 27,5, 632 pages, 52 F.

1<sup>re</sup> partie : Documentation professionnelle : organisation syndicale ; législation et normes de fabrication ; statistiques de production, d'importation et d'exportation ; périodes de fabrication ; presse corporative.

2<sup>re</sup> partie : Les industries de la conserve : carte de classification régionale ANIC ; Répertoire alphabétique des conservateurs ; Plan de la production française classée par spécialités pour chacune des sections : produits agricoles d'origine végétale, d'origine animale ; produits divers ; produits maritimes ; produits congelés ; Classification régionale : Centre, Est, Nord, Ouest, Paris-Normandie-Laon, Sud-Est, Sud-Ouest, comprenant pour chaque région : carte régionale, organismes professionnels locaux, répertoire départemental des conserveries, répertoire des spécialités régionales ; Index alphabétique et tables des spécialités répertoriées.

*3<sup>e</sup> partie* : Fournisseurs : Répertoire professionnel des fournisseurs de matériel d'équipement, d'accessoires, de récipients, d'emballages et machines de conditionnement pour usines de conserves ; Répertoire professionnel des fournisseurs de matières premières et auxiliaires de fabrication ; Index alphabétique.

*4<sup>e</sup> partie* : Négoce : Répertoire départemental des négociants grossistes, demi-grossistes ; Représentants et agents commerciaux, importateurs et exportateurs ; Tables alphabétiques.

**Annuaire 1966.** — Paris, Syndicat général des fondeurs de France et industries connexes, 21,5 × 27,5, 523 pages, 45 F.

*1<sup>re</sup> partie* : Organisation professionnelle : Le Syndicat général des fondeurs de France ; organisme technique ; associations ; enseignement ; financement ; information sur la pièce moulée ; organisme européen.

*2<sup>e</sup> partie* : Relations commerciales : conditions générales de vente de fonderies européennes ; normes ; labels ; marques de fabrique.

*3<sup>e</sup> partie* : Liste des adhérents alphabétique et géographique.

*4<sup>e</sup> partie* : Répertoire technique des entreprises.

*5<sup>e</sup> partie* : Spécialités.

*6<sup>e</sup> partie* : Index des annonceurs : fournisseurs par spécialités ; alphabétique général.

**Annuaire de la chapellerie, mode, 1967.** — Paris, Éditions Louis Johonet, 15 × 23,5, 375 pages, 15 F.

L'Annuaire de la Chapellerie, Mode est divisé en trois parties ; les deux premières concernant la fabrique et le gros, la dernière le détail.

Ces trois parties sont :

I. — La chapellerie et la mode.  
II. — Fournitures et matériel pour la chapellerie et la mode.  
III. — Listes des chapeliers et modistes classés par département et par ville.

**Annuaire de la papeterie française 1966.** — Paris, Ancienne Maison Lhomme et Argy, 16 × 25, 785 pages, 50 F. 53 F franc.

Cet annuaire comprend cinq parties :

*1<sup>re</sup> partie* : Producteurs de papier, carton, cellulose.

*2<sup>e</sup> partie* : Vendeurs de pâtes papiers et cartons : agents de pâtes, représentants de fabriques, grossistes-distributeurs.

*3<sup>e</sup> partie* : Transformateurs de papier et carton.

*4<sup>e</sup> partie* : Organisation de la Profession : organismes professionnels, conditions générales de vente, normalisation.

*5<sup>e</sup> partie* : Fournisseurs de l'industrie papetière : classification par spécialités, répertoire des annonceurs.

**Annuaire des épiciers grossistes France et territoire d'Outre-mer 1967.** — Versailles, Éditions P. Cassou, 15,5 × 24, 175 pages, 15 F.

— Liste des Épiciers Grossistes de la Seine et de Province.

— Liste des Maisons à succursales multiples.  
— Liste des Sociétés coopératives de commerçants en épicerie.  
— Liste des Annonceurs par profession.

**Annuaire officiel 1966.** — Paris, Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 13,5 × 21, 420 pages.

*1<sup>re</sup> partie* : renseignements pratiques ; décrets constitutifs ; grandes médailles, prix, récompenses ; cours professionnels de Commerce Extérieur ; Association française pour l'étude des langues et l'envoi de jeunes Français à l'étranger.

*2<sup>e</sup> partie* : Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France : Comité Exécutif, Conseil de Direction, Liste alphabétique des membres du Conseil National ; Liste des Commissions : Expansion commerciale ; Produits industriels et matières premières, Produits agricoles, zones géographiques ; Répartition géographique : Comités régionaux ; Sections à l'étranger et Conseillers résidant hors de la Métropole.

Liste par professions des membres du Comité National.

**Commentaire sur les règles de la circulation routière.** — Berne, Fédération suisse de l'industrie des transports automobiles, 15,5 × 22, 108 pages.

*1<sup>re</sup> partie* : règles de la circulation.

*2<sup>e</sup> partie* : règles applicables aux autres usagers de la route.

*3<sup>e</sup> partie* : Devoirs en cas d'accident.

*4<sup>e</sup> partie* : Usage des véhicules.

*5<sup>e</sup> partie* : Dispositions diverses.

*Annexe I* : Circulation des camions et des trains routiers lourds sur la route du Gothard.

*Annexe II* : Directives pour le chargement d'animaux vivants sur des véhicules automobiles.

**Marcel BOSSON. — Coop en Suisse. Regards sur la naissance et le développement du mouvement coopératif de consommation.** — Bâle, Union Suisse des Coopératives de consommation, 15 × 21,5, 566 pages, 15 Fr. s.

*1<sup>re</sup> partie* : Avant la fondation de l'Union suisse des coopératives de consommation.

*Section 1* : Une antique tradition nationale.

*Section 2* : Le réveil intellectuel et les nouvelles tendances à l'association dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Section 3* : Les conditions préalables à la naissance et au développement de la coopération de consommation ;

*Section 4* : Le paupérisme en Suisse durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la philanthropie ;

*Section 5* : De la philanthropie à la coopération ;

*Section 6* : La mouvement coopératif suisse de 1864 à 1889.

*2<sup>e</sup> partie* : L'ère de la Fédération, à partir de 1890, date de la fondation de l'Union suisse des coopératives de consommation.

*Section 1* : L'U.S.C. et ses coopératives affiliées de 1890 à 1920 ;

*Section 2* : L'Union et ses sociétés affiliées de 1920 à 1945 ;

*Section 3* : L'Union et ses sociétés affiliées de 1945 à 1964.

**Who's who in Switzerland.** — Genève, Éditions Nagel, 12,5 × 20,5, 700 pages.

La sixième édition (pour 1966-1967) de cet ouvrage toujours attendu, vient de paraître. Dans ce volume élégamment relié, on trouvera la biographie résumée d'environ 3900 personnalités, soit Suisses, soit étrangères, ayant leur domicile en Suisse.

Certains personnages, mêmes célèbres, n'y figurent point, par modestie ou par souci de discrétion. D'autres se contentent d'une mini-biographie, Charlie Chaplin et Simenon, par exemple. Des étoiles de moindre grandeur n'oublient aucun détail sur leur curriculum vitae et se racontent avec un brin de complaisance.

*Who's who* n'en demeure pas moins un répertoire précieux pour qui veut être renseigné sur les personnalités importantes de la politique, du monde des arts et des affaires.

**H.-M. HAGMANN. — Les travailleurs étrangers chance et tourment de la Suisse.** — Lausanne, Éditions Payot, 16 × 23,5, 176 pages, 20 F s.

La Suisse d'aujourd'hui se porte bien. Plusieurs questions épineuses, pourtant, troublent sa quiétude. Parmi celles-ci, la plus grave est sans aucun doute celle des travailleurs étrangers, dont l'afflux a pris en quelques années des proportions énormes. On a dénombré plus d'un million de résidents étrangers, ce qui représente presque le cinquième de la population totale ; et, malgré des coups de frein tardifs, la situation ne s'est nullement normalisée. Elle comporte des tensions économiques et des frictions sociales qui préoccupent les autorités, les organismes politiques, économiques, syndicaux, mais aussi l'ensemble de l'opinion publique, sensibilisée au problème.

Aussi le phénomène de l'immigration étrangère en Suisse a-t-il fait l'objet de très nombreux commentaires. Mais il restait à le soumettre à une investigation scientifique d'ensemble, tenant compte à la fois des données historiques, politiques, économiques et sociales. Cette recherche interdisciplinaire, un jeune sociologue suisse romand, H.-M. Hagmann, l'a entreprise. Après plusieurs années d'études documentaires, d'enquêtes statistiques, de sondages d'opinions, d'interviews auprès des milieux responsables ou intéressés, il présente aujourd'hui un bilan très clair des avantages et des inconvénients du recours massif à la main-d'œuvre étrangère, un tableau des moyens d'intervention disponibles ou à créer et des perspectives que les prochaines options impliquent.

L'analyse du passé et du présent, sous ses multiples aspects, permet donc à l'auteur d'établir un diagnostic, nuancé et extrêmement précis. H.-M. Hagmann ne s'entient pas là : à la fin de son ouvrage, il propose une thérapeutique, c'est-à-dire un essai de définition d'une politique à long terme. Il ne s'agit pas pour lui d'apporter des solutions toutes faites, mais, à partir de ses observations, d'indiquer la direction dans laquelle des solutions doivent être trouvées.

Il ne craint pas de dénoncer les incohérences d'une politique à la fois trop rigide et trop partielle, les dangers aussi de schémas d'interprétation empruntés au passé. Il tient,

à côté des multiples facteurs « techniques » qu'il a mis en évidence, mais en étroite corrélation avec eux, à faire une large place aux facteurs humains. Il montre quel sens devrait prendre l'intervention des pouvoirs publics, et souligne du même coup l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Car on découvre que « le malaise de la Suisse confrontée au problème des étrangers prend ses racines dans quelque chose de plus fondamental », que derrière lui « se profile une véritable crise de croissance de la Confédération », que par conséquent les mesures à adopter à l'égard des étrangers devront s'insérer dans une politique générale de croissance.

La pénétrante analyse de H.-M. Hagmann fera date. Elle ne pourra être ignorée, ni des Suisses qui se soucient de l'avenir de leur pays, ni hors des frontières helvétiques, de ceux qui savent, avec Alfred Sauvy, que « le drame qui décrit et commente M. Hagmann dépasse de loin en portée l'époque et le cadre géographique où il se place ».

**Atlas de la Suisse.** — Berne, Édition du service topographique fédéral.

L'ensemble de l'œuvre, non reliée, paraîtra en 9 livraisons (1 tous les 9-12 mois) contenant chacune environ 10 grandes cartes en couleurs. Le verso de chaque carte portera un texte explicatif en allemand, en français et en italien.

L'atlas renseigne sur la nature du pays, c'est-à-dire sur son relief, sur son sol, sur la climat et le temps, sur la végétation et la faune comme aussi sur les aspects de la géographie humaine : langues, confessions, couches sociales, formes d'habitation, agriculture, économie forestière, industrie, métiers, commerce, trafic, institutions culturelles, relations extérieures, sur les types

de paysages et maints autres sujets. Dans une forme nouvelle et soignée, l'Atlas présente pour la première fois une vue complète des assises naturelles de la Suisse, du développement historique, des conditions économiques et sociales de sa population. A cet égard, il s'intègre dans la série des nouveaux atlas nationaux et de planification publiés aujourd'hui par de nombreux états. Il constitue, à côté des cartes topographiques de la Confédération, l'ouvrage cartographique le plus remarquable de la Suisse, une réalisation de grande utilité pour les sciences et pour l'éducation, pour l'administration, la planification et pour la conduite de l'économie.

**World Trade Telex.** — Darmstadt, Telex-Verlag Jaeger et Waldmann, 24 × 31, 2 110 pages, 60 F.

La 9<sup>e</sup> édition vient de paraître, contenant les abonnés télex de tous les pays reliés au réseau international télex. 189 541 abonnés sont répertoriés rédactionnellement dans chaque partie.

Partie « Branches Professionnelles » : Abonnés télex classés par pays dans les rubriques ; éditeurs de journaux, courtiers maritimes, commissionnaires de transport et transitaire, hôtels, tous classés dans chaque pays par ville.

Liste alphabétique des Entreprises : classées par pays, dans les pays par ordre alphabétique de raisons sociales. En plus de l'adresse postale complète, les renseignements supplémentaires suivants sont publiés : directeurs, capital social, nombre d'employés, programme de fabrication, marchés d'exportation et d'importation, langues de correspondance.

**L'industrie des matières plastiques en Suisse 1967.** — Zurich, Verlag für Wirtschaftsliteratur, 15 × 23, 290 pages, 18 F. s.

**Indicateur suisse de l'horlogerie 1967.** — Bienn, Éditions Roger Calame, 13,5 × 20,5, 1 218 pages.

**Annuaire de la cinématographie française 1967.** — Genève, Éditions Chapalay et Mottier, 16 × 23, 340 pages, 8 F. s.

**Guide des machines, appareils, outils et industrie atomique 1967.** — Genève, Éditions Hugo Buchser, 11 × 20, 1 232 pages.

**Catalogue des machines-outils européennes, 1966.** — Zurich, Éditions F. Brun, 21,5 × 29,5, 170 pages.

**Catalogue des machines-outils en Suisse, 1965.** — Zurich, Éditions F. Brun, 21,5 × 29,5, 124 pages.

Liste complète de toutes les machines-outils de provenance suisse et étrangère offertes en Suisse, répertoire illustré avec les caractéristiques principales.

**Architecture, formes, fonctions, 1967.** — 13<sup>e</sup> année, Lausanne, Éditions Anthony Kraft, 23,5 × 30,5, 312 pages, 40 F. s.

Cette revue annuelle présente un grand débat international sur les formes et les fonctions. Chaque auteur exprime sincèrement ses pensées sur ce sujet d'une extrême actualité et chacun l'a fait librement.

*Enfin,*

## UNE LIAISON AÉRIENNE QUOTIDIENNE BERNE-PARIS-BERNE

Dès le 15 mai, Swissair ouvrira une ligne reliant Berne à Paris. Cette liaison entre la Capitale fédérale suisse et la Métropole française sera quotidienne. Berne était la dernière Capitale européenne à ne pas être encore reliée directement à Paris par avion.

La liaison sera assurée par Fokker F-27 « Friendship ». Les usines Fokker à Amsterdam ont créé ce bimoteur de 44 places pour remplacer le célèbre DC-3.

L'appareil est loué à Balair qui l'exploite pour ses besoins mais qui en affrète la production à SWISSAIR pour desservir certaines lignes internes et quelques petits parcours en Europe, notamment Paris-Berne.

La position élevée des ailes du F-27 « Friendship » offre aux passagers une excellente vue, elle facilite aussi l'embarquement et le débarquement de ceux-ci, ainsi que le chargement et le déchargeement du frêt sans moyens mécaniques. Cette particularité rend toutes les parties du fuselage facilement accessibles pour les contrôles. Ce sont des avantages importants dans le trafic à courte distance, avec de nombreux atterrissages, desservant de petits aérodromes dont l'équipement technique est encore peu développé.

En raison de la structure actuelle de l'aérodrome de Berne-Balpmoos, la charge utile pouvant être transportée dans le sens Berne-Paris sera quelque peu limitée. Le F-27 qui, dans sa version Swissair, est aménagé pour 40 passagers, n'en prendra que 30 dans le sens Berne-Paris.

Les départs et arrivées (dép. Berne 12 h - arr. Paris 13 h 40 et dép. Paris-Orly 14 h 10 - arr. Berne 15 h 50), dans les deux villes, ayant lieu au milieu de la journée, permettront aux touristes venant de Paris et désireux de se rendre dans la région de Berne ou de l'Oberland Bernois, de gagner leur lieu de séjour ou de rentrer à leur domicile à des heures favorables.

Ainsi, cette nouvelle liaison donnera la possibilité aux hommes d'affaires et aux diplomates des deux capitales de gagner du temps dans leurs déplacements professionnels, mais elle contribuera en outre à intensifier le trafic touristique vers des villes et des stations comme Interlaken, Spiez, Thun, Mürren, Wengen, Grindelwald et bien d'autres. Ces magnifiques stations qui sont parmi les mieux équipées d'Europe sont, grâce à un réseau routier et à des liaisons ferroviaires très développées, facilement et rapidement accessibles depuis Berne.